

LE CONSEIL MUNICIPAL DE REUNIRA
EN SEANCE ORDINAIRE
LE 26 JANVIER 2024 A 19H30
DANS LA SALLE DE LA MAIRIE DU CHEF-LIEU

Ordre du jour :

Approbation de la séance précédente du 5 décembre 2023.

- I. **LOYERS 2024 : Augmentation annuelle des loyers de 3.49 % :**
- II. **Renouvellement des baux arrivant à expiration au 31/12/2023**
Attribution de nouvelles caves communales

- III. **RECOUVREMENT DE CREANCE POUR 8 EUROS AU BUDGET 2024.**

- IV. **TRAVAUX PROTECTION CHUTE DE ROCHERS A BAUS-ROUX :**
185.833 € H.T. 223.000 € TTC. Signature de l'avenant n° 2 à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage du 31 Mars 2022 afin d'actualiser le plan de financement.

- V. **DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT POUR**
L'INSTALLATION DES CLIMATISEURS A LA MAIRIE DU CHEF LIEU

- VI. **DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE DIVERS ORGANISMES**
POUR LA REFECTION DE L'INTEGRALITE DE LA FACADE DE
L'EGLISE

- VII. **REMBOURSEMENT AU COMITE FESTIF DE LA SUBVENTION**
ACCORDEE PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL EN 2023.

- VIII. **CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE MUSIQUE DES ALPES-**
MARITIMES ; -adhésion et participation financière annuelle de la Commune. Désignation de 2 délégués (1 titulaire, 1 suppléant) pour siéger aux assemblées.

- IX. **FRAIS DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER**
2024.

- X. **PERSONNEL COMMUNAL : INSTAURATION DE LA PRIME DE**
POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE

DIVERS

